

SAMEDI 27 MARS 2010

TOURNOI DE PARTIES RAPIDES

Lieu : **PLAISANCE DU GERS (32)**
Salle polyvalente à coté de l'église.

Conditions :

Ouvert à tous les licenciés.
Possibilité de prendre la licence sur place.
Ce tournoi sert de support au

championnat du GERS de parties rapides.
Le premier Gersois est déclaré champion du GERS.
Désignation du meilleur jeune Gersois de moins de 15 ans

Cadence : 9 rondes de 20 mn ko.
Première ronde à 10 heures dès la clôture des inscriptions.
Possibilité de rentrer dans le tournoi à la ronde N°2.

Inscriptions :	ADULTES :	10 €
	MINEURS :	5 €
Après le 20 mars :		+3€